

L'éducation relative à l'environnement en milieu scolaire Pour des liens plus étroits

Nicole Lefebvre, M.A.

Numéro 57-58, automne 1993

Éducation au patrimoine

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/17446ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lefebvre, N. (1993). L'éducation relative à l'environnement en milieu scolaire : pour des liens plus étroits. *Continuité*, (57-58), 28–30.

L'éducation relative à l'environnement en milieu scolaire

Pour des liens plus étroits



Rabaska et canot, vallée de la Jacques-Cartier.
Photo: Jacques Verreault.

par Nicole Lefebvre

Les sites patrimoniaux, qu'ils soient à vocation historique, culturelle ou environnementale, ont une mission éducative indéniable. Leurs produits éducatifs s'inscrivent habituellement dans une thématique spécifique et se caractérisent par la grande diversité des stratégies et des techniques pédagogiques utilisées.

De nature fort dynamique et novatrice, les sites patrimoniaux constituent un outil éducatif majeur mis à la disposition des enseignants désireux de rendre leur enseignement plus significatif pour l'élève.

Toutefois, une certaine connaissance du milieu scolaire et du milieu de l'interprétation nous amène à déterminer quelques facteurs qui limitent l'utilisation par les enseignants de lieux éducatifs autres

que l'école. Mentionnons à cet effet le coût des services offerts qui s'avère considérable pour les écoles, dont le budget décroît d'année en année. De plus, les faibles revenus des centres éducatifs limitent le recours à des éléments de publicité pour promouvoir leur produit.

Un autre facteur limitatif concerne l'encadrement offert par les centres. Les enseignants se préoccupent du niveau de compréhension qu'ils peuvent avoir sur

un site autoguidé et du maintien d'une discipline minimale dans les espaces souvent ouverts de ces lieux, qui leur offrent de multiples possibilités de distraction, voire d'indiscipline.

Par ailleurs, les produits offerts ne correspondent pas toujours aux besoins et attentes du milieu scolaire. Certains centres offrent des activités qui ne permettent pas de poursuivre les objectifs des programmes d'étude du ministère de l'Éducation; d'autres prétendent s'inscrire dans la lignée de ces objectifs sans toutefois s'y rattacher vraiment. Finalement, des centres offrent des produits qui répondent aux objectifs des programmes d'étude et utilisent des approches éducatives non conventionnelles. Ces produits plairont davantage à une minorité d'enseignants, qui optent pour un style d'enseignement moins traditionnel.

Par contre, l'éducation relative à l'environnement offre un cadre pédagogique fort pertinent aux sites patrimoniaux. Ce type d'éducation s'est implanté au Québec au début des années 70, tant dans les milieux formel et non informel de l'éducation. Il se construit autour d'un but, d'objectifs généraux et de principes bien définis. De façon plus spécifique, l'éducation relative à l'environnement adhère à des principes directeurs qui favorisent, entre autres, l'ouverture de l'école sur la communauté, la considération de l'environnement dans son ensemble (naturel, bâti et social), l'utilisation d'une approche interdisciplinaire et la participation de la personne à l'organisation de ses expériences d'apprentissage. Ces quelques principes directeurs peuvent se rattacher volontiers au potentiel éducatif des sites patrimoniaux.

Quoiqu'il en soit, l'utilisation maximale du potentiel éducatif des sites repose sur la reconnaissance de leurs initiatives éducatives par le milieu scolaire et sur une étroite collaboration avec l'école. Certaines actions gouvernementales ont d'ailleurs été entreprises en ce sens et méritent d'être mentionnées.

QUELQUES SOLUTIONS

En octobre 1991, on a créé un comité interministériel d'éducation relative à l'environnement, qui regroupe des représentants issus des ministères de l'Éducation, de l'Environnement, des Forêts et du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Celui-ci vise à poursuivre et à intensifier la collaboration entre les ministères concernés par l'éducation relative à l'environnement. De plus, il veut favoriser le développement de cette forme d'éduca-



Interprétation de la nature au parc de la Jacques-Cartier.

Photo: Fred Klus.

tion auprès des ordres d'enseignement et des organismes qui œuvrent dans ce domaine et assurer une meilleure harmonisation et coordination des interventions gouvernementales et non gouvernementales. Enfin, il souhaite collaborer avec d'autres organismes dans des projets d'éducation relative à l'environnement.

Le plan d'action du comité pour les années 1992-1995 prévoit la réalisation d'un cadre de référence, d'un programme de perfectionnement destiné aux agents d'éducation du primaire et de diverses activités d'harmonisation et de soutien. À travers ses interventions, le comité accorde une attention particulière à l'utilisation des sites éducatifs autres que l'école pour permettre aux élèves de prendre contact avec la réalité et d'intégrer son environnement naturel, bâti et social. L'objectif global du cadre de référence pour le primaire, qui vise à *fournir à l'élève des occasions qui vont l'amener à vivre en harmonie avec son environnement*, vient confirmer cet intérêt.

Concrètement, le comité et les ministères participants ont déjà réalisé quelques actions pour soutenir et promouvoir l'initiative des sites patrimoniaux en milieu scolaire. Ainsi, en plus de promouvoir auprès des enseignants l'utilisation de sites éducatifs autres que l'école, le *Répertoire du matériel et des programmes éducatifs dans*

le domaine de l'environnement a été distribué au printemps 1993 dans toutes les institutions d'enseignement du Québec. Ce répertoire présente les produits éducatifs des différents organismes œuvrant dans le domaine de l'environnement. De plus, par le biais des programmes de subvention et l'expertise mise à la disposition des organismes préoccupés d'éducation, les ministères apportent un soutien considérable au développement de produits conformes aux attentes et besoins du milieu scolaire.

Loin d'être vouée à la disparition, la vocation éducative des sites patrimoniaux est appelée à grandir grâce à l'action concertée de l'ensemble des intervenants concernés.

Nicole Lefebvre, M. A.

Membre du comité interministériel d'éducation relative à l'environnement.

DANS LE COURANT DE L'ERE: LES PARCS QUÉBÉCOIS

La montagne Tremblante devient en 1984 le premier parc au Québec à être reconnu. Le parc du mont Tremblant fait aujourd'hui partie d'un réseau comptant 16 parcs de récréation, de conservation et de mise en valeur du patrimoine naturel du Québec.

C'est sous le vocable d'éducation au milieu naturel¹ que se sont développées les activités éducatives et d'interprétation dans le réseau québécois des parcs. Un ensemble organisé de thèmes sert de toile de fond à l'éducation au milieu naturel. Toutefois, le patrimoine naturel ne constitue pas le seul objet de l'éducation dans les parcs: «Il y a aussi les valeurs culturelles, les marques historiques qui méritent tout autant d'être partagées avec le public visiteur. Les traces du passé sont d'ailleurs souvent responsables de la configuration présente du milieu naturel. Les mœurs, les coutumes, la vie quotidienne y ont place et y participent également².»

Des façons de faire originales et adaptées à deux clientèles cibles, soit le grand

public et les groupes scolaires, soutiennent les interventions éducatives et relatives à l'interprétation. Elles sont dirigées par les naturalistes du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche ou par des partenaires issus d'autres organismes.

Le contact direct avec le milieu naturel constitue le principal élément déclencheur d'une prise de conscience de la fragilité du milieu et de la responsabilité individuelle vis-à-vis de sa préservation. En ce sens, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche a entrepris une recherche afin de mieux situer ses interventions en matière d'éducation et d'interprétation, dans le courant de l'éducation relative à l'environnement (ERE).

Cette recherche se déroule au parc de la Jacques-Cartier, dans la région de Québec. La première phase du projet s'est déroulée en 1992 et consistait à concevoir un modèle d'analyse des activités d'interprétation offertes dans les parcs québécois en fonction de l'ERE. La seconde phase est présentement en cours et consiste à con-

cevoir de nouvelles activités ou à ajuster les activités existantes afin de les rendre davantage conformes aux principes et objectifs de l'ERE. Ce projet pourrait donner lieu à la conception d'un guide méthodologique destiné aux responsables de parcs désireux d'adapter leurs produits.

Le réseau québécois des parcs est conscient de l'importance de son rôle dans la préservation d'un environnement viable pour les générations actuelles et futures. C'est pourquoi il entend mettre de l'avant tous les moyens dont il dispose pour réaliser sa mission éducative.

1. La Loi sur les parcs, adoptée par l'Assemblée nationale en 1977, leur confère explicitement une vocation éducative.

2. MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE (1984). Les parcs québécois. L'éducation au milieu naturel, Québec, MLCP, p. 55.

Nicole Lefebvre, M. A.

Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

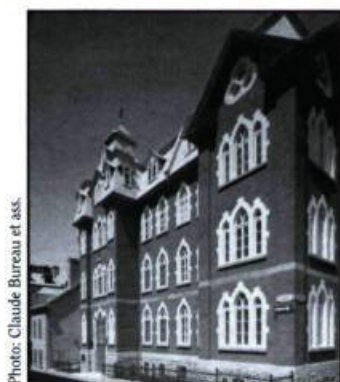


Photo: Claude Bureau et ass.

Musée Bon-Pasteur

Maison Béthanie
14, rue Couillard
Vieux-Québec
G1R 3S9

Ouvert:

de septembre à juillet: dimanche et jeudi
de 13 h à 17 h

en juillet et août: du mardi au dimanche
de 13 h à 17 h

Visites guidées sur demande au (418) 694-0243

